

ANNONCE DE LA RÉDACTION

- Le «Bulletin de la Société Spéléologique de Grèce» publie des travaux et des articles originaux, présentés par les membres de la Société Spéléologique de Grèce ou par des membres d'autres sociétés, associations ou organismes, grecs ou étrangers, collaborant avec la Société Spéléologique de Grèce.
- Les articles et les travaux publiés ont trait à la géographie, la géologie, la paléontologie, l'hydrologie, la minéralogie, la zoologie, l'archéologie, l'ethnographie et à l'histoire des grottes et de toute dépression karstique des différentes régions de Grèce.
- La reproduction d'articles, de travaux ou d'extraits de ces derniers est interdite sans l'autorisation écrite de leur auteur.
- Les théories et les idées exposées dans les articles n'engagent que leurs auteurs seuls.
- Les manuscrits adressés au Comité de Rédaction doivent être présentés sous leur forme définitive, dactylographiés et, afin de respecter l'homogénéité linguistique du «Bulletin», rédigés en langue néo-hellénique par le soin des auteurs.
- La langue française est la langue officielle du «Bulletin de la Société Spéléologique de Grèce». C'est en cette langue que doit être écrit le résumé de chaque texte sous la surveillance des auteurs.
- Le «Bulletin de la Société Spéléologique de Grèce» paraît chaque année sous forme d'un nouveau volume.
- Pour tous renseignements concernant le «Bulletin de la Société Spéléologique de Grèce», c'est-à-dire publications, échanges, donation, achats, etc, s'adresser à la :

SOCIÉTÉ SPÉLÉOLOGIQUE DE GRÈCE

11, rue Mantzarou, Athènes (135), Grèce

tél. (01) 36 17 824